

Tél: 04 75 06 41 04 email : mairie.saintbasile@gmail.com <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>
 Numéro d'urgence : 06 76 38 15 94

Samedi 15 octobre 2022



La fontaine coule encore

Edito : La saison estivale passée aura été marquée par une période de sécheresse dont les médias se sont fait écho sur le thème du réchauffement climatique. Ainsi, toute l'équipe municipale a porté toute son attention aux débits des sources des quatre châteaux d'eau potable de la commune. Cela c'est traduit dès le printemps par l'amélioration d'un captage de la pinée de Maisonseule. Par ailleurs, il y a eu une surveillance en continu des consommations et surtout les identifications des surconsommations laissant craindre une fuite sur le réseau ce qui entraîne des heures de recherche et la réparation de la fuite identifiée. In fine, ce travail aura été bénéfique puisque nos quatre châteaux d'eau sont restés pleins tout l'été, contrairement à d'autres communes d'Ardèche qui ont souffert d'une pénurie d'eau potable dès le mois de juillet.



Information clients : Votre bureau sera exceptionnellement fermé pour travaux, du jeudi 13 octobre 2022 au lundi 2 janvier 2023, 14h.

Bureaux les plus proches pour réaliser vos opérations :

- Saint-Prix, du lundi au samedi de 9h15 à 12h sauf mercredi (fermeture)
- Le Cheylard, rue du Temple, du lundi au mercredi 9h-12h / 14h-17h ; jeudi 9h-12h / 14h-16h ; vendredi 10h15-12h / 14h-17h ; samedi 9h-12h
- La Poste espace-clients PRO Lamastre, 1 place Victor Hugo, du lundi au vendredi 8h30-10h10 / 12h30-15h25 ; samedi 8h30-12h

Marie-Café : Caroline et Christian se sont installés depuis près d'un mois dans la gérance du café-restaurant Marie-café dont ils ont gardé le nom. Ils poursuivent ce qui faisait la qualité de ce lieu, une cuisine maison, réalisée à partir de produits locaux. Cette cuisine familiale séduit une clientèle d'habitues avec des menus simples et accessibles. Tout en offrant une formule du jour avec fromage ou dessert, ou un menu terroir avec crêpe maison, ils n'oublient pas leurs origines Alsaciennes et offre des spécialités destinées à vous régaler. Leurs qualités d'accueil et leur volonté de s'intégrer ont été appréciées par l'équipe municipale invitée à une soirée de présentation. Souhaitons-leur une parfaite intégration dans notre région et un succès avec leur restaurant.



Raccordement fibre optique : Le 15 septembre 2022, le raccordement de la mairie à la fibre optique a été réalisé par les techniciens de l'opérateur. Le câble et la gaine de guidage avaient été préalablement mis en place par notre électricien local, comme il se doit. Les trois ordinateurs et l'imprimante sont opérationnels après l'intervention des techniciens d'Orange. Notre secrétaire se réjouit de ce progrès lors des communications avec les instances administratives, ou pour la réception et l'expédition de gros fichiers de documents.



Réunion Orange : Le 21 septembre 2022, l'équipe Orange a répondu aux questions des résidents intéressés par l'installation de la fibre optique. Les 16 personnes présentes ont exposé principalement leur cas personnel. Les élus, quant à eux, attendaient davantage d'informations sur les problèmes collectifs. Des prises de contact personnelles ont été établies pour finaliser des abonnements.

Comité des fêtes: Le Comité des fêtes vous invite à ses après-midi récréatifs les vendredis :

Pour 2022 – 14 et 28 octobre ; 18 novembre ; 02 et 16 décembre

Pour 2023 – 03 et 17 février ; 03, 17 et 31 mars ; 14 et 28 avril.

N'hésitez à passer un agréable moment avec jeux de cartes, jeux de société, ou simplement discussions entre villageois.

Un goûter sera offert avec libre participation. A bientôt.



Entrée de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



RAPPEL

Equipements neige pour les zones de montagne : Saint-Basile et les communes environnantes sont classées en zone montagne par la préfecture de l'Ardèche. Ce qui implique que tous les véhicules devront à partir du 1^{er} novembre 2022 avoir des équipements pour le risque de neige. Ils devront avoir, soit quatre pneumatiques-neige, soit des chaînes ou « chaussettes » à disposition constante. Si l'année 2021 de « tolérance » est passée, il convient de prendre en compte la nécessité de ces équipements.

Sortie de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



Déclic pour l'action = un coup de pouce pour vos projets !



Retrouver confiance en soi, se re-mobiliser, rencontrer de nouvelles personnes pour créer, mine de rien, son réseau, évoquer des problématiques et trouver des solutions, concrètes, efficaces : les ateliers « Déclic pour l'action » peuvent aider dans ces situations qu'on a du mal à affronter seul.

Du 24 au 27 octobre, 3 ateliers gratuits sont proposés sur 4 jours, pour des jeunes de 16 à 25 ans, au tiers lieu La Place à Lamastre.

Pour plus de renseignements, posez vos questions à Isabelle de la Mission Locale au 06 08 31 94 06 (ou par mail iardoncaeu@mlna.fr) ou à Céline de La Place au 04 75 06 10 40 (ou par mail laplace07@afpa.fr).

Il faut oser s'engager sur 4 jours mais ça vaut le coup d'essayer ! Les participants des précédentes sessions peuvent en témoigner. Allez-y !